

le point.

MAI 2021



337

Bulletin du Parti socialiste neuchâtelois

Édito et annonces 2-3 | Élections cantonales 4-8

Votations du 13 juin 9-13 | Comptes et bilan 14

Courrier des lecteurs 15 | Agenda 16

Un PSN combatif et populaire : la clé du succès !



Romain Dubois
président du Parti socialiste
neuchâtelois

Réjouissance de voir nos candidate et candidat Florence et Laurent élu-es. Amertume de perdre la double majorité de gauche et plusieurs sièges PS au Grand Conseil. Une ambivalence qui permet la remise en question.

Une volonté du Conseil d'État de s'attaquer aux acquis sociaux et environnementaux ou de mettre en œuvre un plan d'austérité se heurtera à une solide opposition du PSN. Je connais nos capacités de mobilisation : nous pouvons en quelques jours être des centaines dans la rue pour récolter des signatures ou manifester. Une législature dans laquelle le PSN serait un fer de lance de l'opposition nous placerait en position de force pour les prochaines élections.

Mais ce qui nous pousse à nous engager, c'est la perspective d'améliorer les conditions concrètes d'existence de la population. Or, même si une politique d'opposition dans un Canton à droite peut être positive pour le parti, elle ne le sera en rien pour la population... La question subsiste : pourquoi avons-nous perdu ces majorités ?

Pour le Conseil d'État, nous pouvons constater que la population neuchâtoise a pour habitude de confirmer au second tour l'ordre d'arrivée du premier tour. Sachant cela, la seule possibilité pour la gauche de gagner est de partir unie au premier tour déjà !

Au Grand Conseil, nous perdons des sièges depuis 2005. Malgré les avancées concrètes obtenues, nous peinons à convaincre dans les urnes. Peut-être devons-nous admettre que nous avons perdu une certaine proximité avec celles et ceux que nous défendons.

Notre parti doit renforcer sa perméabilité aux milieux défavorisés, aux prolétaires et aux ouvrier-ères. Se mettre à disposition de la population dans des permanences hebdomadaires, être présent dans les manifestations, aller au contact des maçon-nes, caissier-ères, vendeur-euses, entretenir un dialogue régulier avec les syndicats, associations et communautés étrangères... Toute une série de propositions que nous formulerons ces prochains mois, pour un PSN populaire et combatif !

Le Parti socialiste neuchâtois (PSN) s'engage dans les débats importants et aide à trouver des solutions innovantes, sociales et respectueuses de l'être humain et de l'environnement. Il apporte de nouvelles idées et participe à construire l'avenir.

Impressum

Responsable
Margaux Studer

Graphisme et illustration
Nathan Jucker

Relecture
Johanne Lebel Calame

Impression
H. Messeiller SA
Neuchâtel

Parution
6 fois par an

Abonnement annuel
30 francs

Abonnement de soutien
50 francs

CCP 20-3004-7

PSN
*Parti socialiste
neuchâtois*
Avenue de la Gare 3
2000 Neuchâtel

Téléphone
032 721 11 80

Courriel
secretariat@psn.ch

Internet
www.psn.ch

Congrès cantonal

C'est avec regret que le PSN est contraint de reporter son congrès prévu initialement le 29 mai. Une nouvelle date sera annoncée très prochainement pour pouvoir fêter dignement la fin d'une législature et le début de la suivante. Ce congrès sera également l'occasion de valider les comptes du Parti, qui se trouvent à la page 14.

VOTATIONS DU 13 JUIN 2021



Oui

LOI SUR LE CO₂

Loi fédérale sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre

LOI COVID-19

Loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19

INITIATIVE PESTICIDES

Initiative populaire «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse»

INITIATIVE EAU POTABLE

Initiative populaire «Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique»

Non

LOI SUR LE TERRORISME

Loi fédérale sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme

Groupe « Analyse des résultats »

Le PSN souhaite mettre sur pied un groupe de travail qui analyserait les résultats des échéances politiques. Férue de chiffres ou simplement intéressé-e à analyser en profondeur les résultats, tout le monde peut y participer. En cas d'intérêt, prière de s'adresser au secrétariat cantonal.

**« la gauche ne peut
exister sans utopies,
sans établir des objectifs qui,
s'ils sont impossibles à
atteindre dans le moment
présent, donnent leur sens aux
transformations actuelles »**

***Leszek Kolakowski
(1927-2009)***



La gauche, à nouveau force d'opposition

Les élections cantonales 2021 laissent présager de grands changements avec la circonscription unique et un parlement réduit. Au-delà de la forte présence des femmes et des régions des Montagnes et du Val-de-Travers, les majorités du Parlement et du Gouvernement en sont également sorties transformées.

Après huit ans de majorité socialiste au gouvernement, dont quatre avec un parlement de gauche, les cartes sont redistribuées pour la législature 2021-2025. Cette recomposition de l'échiquier politique demandera une action politique de tous les instants.

La première expérience de circonscription unique a déjoué certains pronostics. Tandis que les plus petites des régions craignaient d'être sous-représentées, c'est bien l'inverse qui s'est produit. Les Montagnes constituent désormais presque la moitié de l'hémicycle avec 45 député-es (dont 9 socialistes), le Val-de-Travers peut compter sur 13 député-es (5 socialistes) et le Val-de-Ruz sur 10 député-es (1 socialiste), tandis que le Littoral n'aura que 32 député-es (mais 6 socialistes). Force est de constater que le vote régionaliste a su convaincre dans la majeure partie du canton.

L'impressionnante progression des femmes élues démontre que notre initiative visait juste, à savoir que le nombre de femmes élues dépend du nombre de femmes candidates. Chaque parti ou presque avait veillé à augmenter le nombre de candidates sur sa liste et la vague violette qui a déferlé sur le Château a récompensé leurs efforts, provoquant un renouvellement massif de la députation. Au sein de notre groupe également, qui compte désormais 70% de députées! Nous nous devons aussi d'évoquer le revers de la médaille, qui

rappelle combien les élections peuvent être ingrates: plusieurs sortant-es n'ont pas été réélus malgré leur travail intense pour notre canton et nos valeurs et ont fait les frais de la volonté de la population d'élire de nouvelles têtes. Nous n'oublierons pas leur action et les remercions encore vivement.

Bien que la réforme du scrutin et du législatif limite les possibilités de comparaison avec les législatures précédentes, notre parti a perdu des sièges (il passe de 32 sur 115 à 21 sur 100). Non seulement le parlement n'est plus à majorité de gauche, mais la composition même de cette gauche est modifiée. Malgré la disparition de SolidaritéS des bancs du parlement, le groupe nouvellement baptisé VertPOP devient le deuxième des groupes par la taille (27). Dans ce contexte, la collaboration rose-verte mise en place lors du second tour de l'élection au gouvernement devra être préservée et utilisée intelligemment pour contrer une droite dont le bloc PLR-UDC peut laisser craindre le pire.

Cette force d'opposition et de construction au parlement devra être d'autant plus cultivée que le gouvernement a basculé à droite. Si nous nous réjouissons des brillantes élections et réélections de Florence et Laurent, il nous faut regretter et déplorer le manque de mobilisation de la gauche au second tour, qui a permis à une droite exaltée de remporter trois sièges. Il est néanmoins rassurant de



Corine Bolay Mercier



Anne Bramaud du Boucheron



Karin Capelli



Amina Chouiter Djebaili



Hugo Clémence



Annie Clerc-Birambeau



Julie Courcier Delafontaine



Anita Cuenat



Antoine de Montmollin



Katia Della Pietra



Martine Docourt Ducommun



Romain Dubois



Laurent Duding



Nathalie Ebner Cottet



Joëlle Eymann



Sarah Fuchs Rota



Jonathan Gretillat



Baptiste Hunkeler



Josiane Jemmely



Garance La Fata



Assamoi Rose Lièvre



Anne-Françoise Loup



Marinette Matthey



Christian Mermet



Fabienne Robert-Nicoud



Anouk Steiner



Florence Nater



Laurent Kurth

savoir que nous pouvons compter sur deux socialistes expérimentés pour tempérer les possibles excès de leurs collègues sans déroger à nos valeurs. Nous pouvons également compter sur un État dont la solidité a été grandement renforcée lors des deux précédentes législatures, grâce aux nombreuses réformes menées par Monika, Jean-Nat et Laurent.

Au terme d'une campagne qui a dû jongler avec les restrictions sanitaires et une déferlante de candidat-es tous partis confondus, nous concluons ce message par de nombreux remerciements. En premier lieu à nos candidat-es au Conseil d'État, dont l'implication conjugait sérieux et esprit d'équipe, et tout particulièrement à Frédéric Mairy qui, suite à son excellent score au premier tour et face à un choix compliqué, a mis en priorité les

intérêts de la gauche. Merci également à nos 100 candidat-es au Grand Conseil, qui ont battu le pavé, sous la pluie ou le soleil, caché des bocaux, se sont exprimés en débat ou sur les réseaux sociaux, pour convaincre, encore et toujours, de la nécessité du combat socialiste. Finalement, tous ces engagements individuels ne seraient rien sans l'engagement collectif de toutes les sections et de leurs membres. Grâce à vous, nos rangs sont serrés et nos adversaires bourgeois n'ont qu'à bien se tenir.



Margaux Studer
coordinatrice politique

Une vision commune pour une cohésion cantonale !

Le 18 avril, notre canton a vécu une vague violette mais aussi une vague régionale. Quelle magnifique perspective pour les candidat-es des régions ! Les plus expérimentés l'avaient envisagé mais qui aurait cru que notre région serait représentée au-delà de nos espoirs ? Nous qui nous inquiétions de la difficulté pour le Val-de-Travers de garder ses 8 sièges, nous en obtenons cinq de plus, occupés par des femmes !



Le nouveau Grand Conseil compte 47 sortant-es et 53 nouveaux-elles député-es, dont j'en fais partie. De quelle manière ces différentes majorités, féminine et régionale, se construiront-elles durant les quatre prochaines années ? La formation pour candidates de l'Office de la politique familiale et de l'égalité a déjà bien entraîné de nouvelles élues sur les enjeux de pouvoir, les places à prendre sur l'échiquier ; à nous de savoir comment nous avons envie d'investir et d'articuler notre nouvelle fonction.

La presse a fait ses gros titres autour d'une majorité de droite et d'une majorité féminine au Grand Conseil. Toutefois, le résultat mérite un constat plus nuancé. Nous l'avons pratiqué durant l'élection au Conseil d'État, nos combats politiques, nos valeurs communes de gauche se situent au-delà des genres. La majorité a finalement basculé à droite au gouvernement, elle sera en fait plus au centre qu'à droite au parlement. Pour défendre nos idées de gauche et nos régions, nous devrons trouver des alliances, du dialogue dans ces partis.

L'impact des votes des Montagnes et du Val-de-Travers sur la composition du Grand Conseil démontre que ces populations comptent sur leurs élu-es pour défendre leurs régions. À nous de faire entendre leur voix et d'affirmer notre présence ! Cette représentation accrue permettra peut-être de renforcer la solidarité cantonale et de faire pencher la balance au bénéfice des régions subissant la charge fiscale la plus lourde.

Nous pouvons par ailleurs espérer que la députation de cette législature issue d'une circonscription unique saura donner les impulsions nécessaires à créer une culture commune. Cette culture commune devra se construire au travers de toutes les entités politiques et de toutes les régions. L'enjeu de la nouvelle députation se trouve dans ce chemin de dialogue à édifier entre les différentes autorités du canton, communales et cantonales. Créer une vision commune, pour une cohésion cantonale !

C'est une chance et un honneur d'avoir été élue, d'avoir été si allégrement soutenue par sa région. S'engager pour le bien commun, pour le maintien des acquis, pour la solidarité nous paraît souvent évident, mais il ne faut pas oublier que s'engager, c'est aussi accepter de se confronter à l'autre et de rencontrer des écueils. Il s'agit maintenant de se mettre au travail et de se montrer digne de la confiance accordée.

« Chaque génération, sans doute, se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le fera pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde ne se défasse. »
Albert Camus



Sarah Fuchs Rota
députée

Un nouveau départ ...

Les deux législatures passées ont été caractérisées par une certaine stabilité politique au niveau cantonal. Avec un Conseil d'État à majorité socialiste dont la composition n'a pratiquement pas évolué en huit ans, les grands dossiers se sont succédé à un rythme effréné.

Malgré de laborieuses majorités qualifiées, un chemin a pratiquement toujours été trouvé au parlement. Le trio gouvernemental Monika, Jean-Nat et Laurent y est pour beaucoup, comme les nombreux-ses député-es socialistes qui n'ont pas compté leurs heures pour sortir le canton de l'ornière où l'avait laissé l'exécutif PLR.

Cette majorité PS dans un exécutif cantonal, historique en Suisse, nous a indéniablement placés au cœur des débats. Pendant huit ans, c'est bien la majorité du gouvernement cantonal que nous avons le privilège d'encenser ou de tancer lors de nos congrès, comités cantonaux ou séances de groupe. Cette responsabilité inédite pour un parti de gauche a donné lieu à des échanges « dynamiques » entre camarades, avec parfois de l'incompréhension face à d'occasionnels excès de réalisme de nos ministres...

En tant que (jeune) ancien député, je considère avec fierté la manière dont notre parti et nos élu-es ont assumé leur rôle respectif. Nous nous sommes montrés à la hauteur des enjeux auxquels notre canton a fait face ; nous avons contribué de façon déterminante à une page marquante de son histoire politique récente.

Je parle de cette période au passé, car les élections 2021 y ont clairement mis fin. Perte de majorité au Grand Conseil et au Conseil d'État, très large renouvellement au législatif, défaite globale de la gauche malgré des résultats individuels encourageants au PS: le paysage est chamboulé.

L'évolution du poids électoral des partis et – surtout – la circonscription unique laissaient présager que le statu quo n'était pas une option. Je dois dire aux camarades et candidat-es déçus qu'un vote régional aussi fort se soit exprimé que je les comprends. Mais je suis convaincu que l'on ne peut juger un système électoral au premier essai et qu'il faut un peu de temps pour trouver des équilibres cohérents en termes de représentativité. En 2021-2025, à notre groupe de prouver que nous sommes bel et bien des élu-es du canton et pas seulement d'une région, selon le principe même de la circonscription unique.

Ces élections marquent un nouveau départ. Désormais clairement dans l'opposition, nous ne pourrons toutefois nous contenter d'attendre et de refuser. Il s'agira de continuer à regarder vers le haut et à défendre l'intérêt général des Neuchâtelois-es, en particulier des catégories de la population frappées le plus durement par la crise. Pour bâtir notre nouvelle identité au parlement, nous avons plusieurs atouts, dont l'alliance rose-verte du second tour, un groupe renouvelé et motivé, deux élu-es infiniment compétent-es à l'exécutif.

Surtout, nous devons définir ce positionnement ensemble. Notre trentaine d'élu-es existe grâce au millier de membres du PSN. Alors... à très vite pour un vrai congrès en présentiel, comme cela m'a tant manqué!



Antoine de Montmollin
député

Une formidable mobilisation

Les élections sont derrière nous, la législature 2021-2025 s'ouvre avec son lot de défis à relever, de luttes à mener. Dans un Grand Conseil à la représentation diversifiée, le PSN conserve un rôle majeur. Au Conseil d'État, si PS et Verts ne se sont unis qu'au second tour et ont perdu la majorité, les deux soussigné-es ont néanmoins la responsabilité de porter les valeurs de justice sociale, d'inclusion, de prospérité partagée et durable et de solidarité.

Nos sièges au Parlement et au Gouvernement représentent un espoir pour toutes celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance; ils résultent d'un engagement collectif. La campagne nous laisse les souvenirs de l'action des sections dans tout le canton. Présences matinales près des gares et des arrêts de bus, stands sur les marchés, dans les villages ou devant les commerces, campagnes téléphoniques, affichage sur tout le territoire cantonal, relais sur les réseaux sociaux, etc. nous ont mobilisé-es et ont donné au PSN une forte visibilité. Autant de circonstances qui nous ont permis de nous rencontrer, d'échanger et de renforcer nos convictions partagées. Nous en retenons l'engagement remarquable des camarades impliqué-es, l'amitié entretenue et l'occasion d'un dialogue enrichissant avec la population. Nous souhaitons vous en remercier toutes et tous, très chaleureusement.

La campagne s'est construite avec l'engagement déterminé de la présidence du parti, des comités de campagne PSN et F*SN et le soutien omniprésent et compétent du secrétariat cantonal. Coordination des actions, information aux sections, communication, élaboration du matériel électoral, préparation et dépôt des listes, dialogue avec nos alliés, regard critique sur les interventions des candidat-es, gestion des sollicitations des médias... Sans cette présence de tous les instants, cet engagement avisé et exceptionnel, bien des actions de campagne n'auraient pas eu lieu. Merci, du fond du cœur.

La campagne, nous l'avons vécue avec Frédéric Mairy, brillant candidat au premier tour pour le Conseil d'État, soutien engagé après son retrait élégant. Outre son premier rang aux «Questions pour un Britchon» de la radio régionale, Fred a marqué les esprits par sa sérénité, son intelligence, son sens politique, son élégance et sa loyauté. Au-delà du regret de ne pas partager les

responsabilités gouvernementales avec lui, nous savons que les prochaines campagnes lui tendent les bras et lui exprimons notre immense reconnaissance.

Nous adressons aussi nos remerciements à Roby Tschopp, avec qui nous avons mené une campagne de second tour unie.

À l'heure où nous entamons notre mandat, Monika et Jean-Nat laissent des départements honorés par leurs réformes, par leur vision généreuse et par l'humanité avec laquelle elle et il ont exercé leur mandat. Chère Monika, cher Jean-Nat, votre action inspirera la nôtre et, avant de vous souhaiter le meilleur pour votre avenir, nous vous adressons un immense MERCI. Merci de votre engagement altruiste et désintéressé, empreint des valeurs qui nous portent toutes et tous.

Notre canton doit plus que jamais rester en mouvement, valoriser ses atouts, se relever de la crise, offrir des perspectives positives à chacune et chacun. Les responsabilités de l'emploi et de la cohésion sociale, des finances et de la santé s'exerceront ces prochaines années dans l'esprit qui a animé la campagne, et surtout avec toute l'énergie dont elle nous a gratifié-es.

Merci donc à toutes et tous de votre formidable engagement!



Laurent Kurth
conseiller d'État



Florence Nater
conseillère d'État

Oui

Loi CO₂: une révision pour le climat

Si le sujet était moins grave, je plaisanterais en disant qu'à voir la liste des opposants à la révision de la loi – marchands de pétrole, UDC, USAM, certains extrémistes du climat –, c'est certain, nous allons dans la bonne direction !

Mais le sujet mérite mieux que la polémique et la liste des soutiens est longue : tous les autres partis, les associations faitières des cantons, des villes et des communes, le Groupement suisse pour les régions de montagne, les organisations environnementales, economiesuisse, Swiss Banking, Swissmem, constructionsuisse, la Société suisse des entrepreneurs et même le TCS s'engagent à nos côtés.

Quel but ?

La loi propose des objectifs et des mesures d'incitation pour encourager la population à consommer moins d'énergie fossile. Elle admet toutefois des possibilités de compensation à l'étranger. De ce fait, avec un objectif de 50% de réduction, nos émissions carbone pourraient ne diminuer que de 38%. Il faut néanmoins saisir l'occasion d'être en phase avec une limitation du réchauffement à 1,5 °C.

Quelle taxe ?

La loi prévoit d'augmenter la taxe CO₂ sur les combustibles. Aujourd'hui, le plafond est fixé à 120 francs par tonne de CO₂ émise. Le projet relève ce maximum à 210 francs par tonne, soit 50 centimes par litre de mazout et 4,2 centimes par kWh de gaz naturel.

La loi n'étend pas la taxe aux carburants, mais impose de nouvelles règles aux importateurs, qui devront compenser les émissions nocives par des mesures de protection du climat. Le financement pourra être répercuté sur le prix du diesel et de l'essence. Un tel prélèvement existe déjà : des 5 centimes par litre autorisés aujourd'hui, 1,5 est reporté sur les prix. Le plafond passera à 10 centimes, puis à 12 dès 2025.

La loi inclut une taxe de 30 à 120 francs sur les billets d'avion ; le montant dépendra de la classe de voyage et de la distance.

Quel impact au quotidien ?

Les recettes seront en partie redistribuées à la population et aux entreprises. Le reste sera affecté à un fonds pour le climat qui pourra financer diverses mesures : assainissement des bâtiments et des chauffages, soutien à l'innovation technologique dans l'environnement, protection contre les crues et les éboulements, planification dans le domaine de la construction et des réseaux de chauffage, stations de recharge pour véhicules électriques, etc.

L'Office fédéral de l'environnement estime à environ 100 francs la facture annuelle pour un ménage moyen.

Même si la hausse du prix des carburants sera plus sensible dans les régions périphériques, ce sont aussi ces régions qui sont le plus touchées par les changements climatiques, notamment pour l'agriculture et au travers de catastrophes naturelles, éboulis, inondations, glissements de terrain.

Tout en mettant l'accent sur les avantages de la transition écologique, comme la création de nouveaux emplois dans certaines branches, il ne faut pas oublier le versant négatif. Certains secteurs subiront des pertes d'emplois, notamment le marché de l'énergie fossile ou encore l'industrie automobile. La reconversion vers les voitures électriques créera de nouveaux emplois mais en fera disparaître d'autres. Des mesures d'accompagnement devront donc être mises en place.

Quel oui ?

Notre responsabilité collective est engagée, nous devons avancer sur le chemin de la neutralité carbone. Nous ne résoudrons pas tout seuls les problèmes de la planète, mais nous ne pouvons pas non plus attendre que d'autres les résolvent à notre place. **Votons donc OUI le 13 juin !**



Christian Mermet
député

Votations du 13 juin

Oui

Initiative

« Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse »

Les pesticides de synthèse sont des produits chimiques utilisés pour lutter contre des organismes nuisibles aux cultures. Parmi eux on trouve des désherbants, des insecticides, des fongicides et des antiparasites.

Plusieurs études démontrent que l'utilisation à long terme de ces produits, même à faible dose, est nocive, non seulement pour la nature et les animaux, mais aussi pour l'homme, dont ils peuvent notamment attaquer le système nerveux. En consommant des produits qui ont été traités par ces substances, nous en absorbons. Les tests effectués dans les stations d'épuration montrent que les eaux usées contiennent des pesticides. Par ailleurs, les personnes qui manipulent régulièrement ces produits, par exemple les agriculteurs, mettent leur santé en danger en respirant les vapeurs ou par contact direct.

Ces substances peuvent également contaminer les nappes phréatiques et les réserves d'eau potable. Le chlorothalonil utilisé dans toute une série de pesticides et interdit par la Confédération en janvier 2020 est responsable de graves irritations, peut provoquer des dommages à l'ADN et s'avère cancérigène. Selon une récente étude, en Suisse, plus d'un million d'habitants seraient reliés à un réseau d'eau potable qui dépasse les seuils de tolérance en chlorothalonil.

Ces matières, qu'on ne trouve pas naturellement dans la nature, mettent des dizaines d'années à se dégrader et à s'éliminer. Et c'est bien souvent 20 ou 30 ans après leur mise en marché qu'on prend la mesure des effets nocifs.

Les opposants prétendent qu'en interdisant ces produits, on augmenterait le gaspillage alimentaire. Or aujourd'hui, 10% des fruits et légumes sont éliminés directement au moment de la récolte, car ils ne correspondraient pas aux standards des consommateurs (trop petits, forme imparfaite, etc.). En tant que socialistes, nous devons combattre ce phénomène: c'est un comportement de nantis qui n'a rien de solidaire et qui repose sur des valeurs artificielles.

D'autres partisans du non à l'initiative estiment que le rendement des exploitations suisses diminuerait de 20%, avec à la clef une raréfaction de certaines denrées et donc une augmentation des prix. En conséquence, on assisterait à une hausse du tourisme d'achat, notamment près des frontières, et plus généralement à un affaiblissement du pouvoir d'achat des personnes à revenu modeste.

Toutefois, seuls les pesticides de synthèse seront interdits. De plus, comme signalé ci-dessus, on pourrait augmenter la production mise en vente de 10% déjà rien qu'en supprimant la destruction des fruits et légumes «non conformes» aux goûts du consommateur.

De plus, en prévoyant une période de transition de dix ans, on permet aux exploitants d'adapter leurs méthodes de travail et de s'engager dans une agriculture responsable. On laisse suffisamment de temps aux grandes entreprises suisses productrices de café ou de chocolat, par exemple, pour organiser différemment leur approvisionnement, avec des marchandises produites sans ces pesticides. Une telle attitude responsable permettra aux producteurs non seulement de développer des techniques plus respectueuses de l'environnement et moins dangereuses pour l'homme, mais aussi d'aller à la rencontre des consommateurs, qui ont de plus en plus d'attentes dans ce domaine.

En conséquence, bien plus qu'un défi, l'initiative sur les pesticides représente une véritable occasion d'engager notre pays dans un cercle vertueux et de préserver notre santé et celle des générations à venir.



Pierre-Alain Borel
vice-président du Parti
socialiste neuchâtelois



Votations du 13 juin

Oui

Pour garantir une eau potable !

Entre l'utilisation excessive d'antibiotiques dans l'élevage, qui contribue au développement de bactéries résistantes aux antibiotiques, et l'épandage de substances chimiques dans les cultures, nos sols, notre eau potable et donc notre santé sont de plus en plus menacés.

La Suisse dispose d'une quantité d'eau considérable, mais la crise climatique que nous vivons aura une incidence sur cette ressource. Une augmentation des pénuries d'eau en été est notamment à prévoir. Il devient primordial de préserver la qualité d'une eau potable qui se fera plus rare.

L'agriculture est de plus en plus intensive et a recours à des substances chimiques. Les eaux subissent de nombreuses attaques qui affectent leur qualité : un million de Suissesses et de Suisses boivent de l'eau contaminée. Une contamination prouvée malgré le cadre réglementaire existant de protection des eaux. On ne peut plus continuer ainsi !

Sans remettre en cause la nécessité de subventionner le secteur agricole, l'initiative « Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique » exige des critères de durabilité pour l'octroi des paiements directs. Actuellement, ceux-ci s'élèvent à plusieurs milliards de francs. L'initiative demande de réserver les subventions aux exploitations agricoles qui n'utilisent ni pesticides ni antibiotiques prophylactiques et qui nourrissent leur bétail avec du fourrage produit sur place. Le message est clair : seule une agriculture durable sera soutenue.

Par la présence de pesticides de synthèse, notre santé est quotidiennement menacée. Cancers, changements hormonaux, impacts sur le système neurologique ou augmentation de l'infertilité, la liste des impacts est longue. Interdire l'utilisation de ces substances devient vital. Mais en s'attaquant aux pesticides de synthèse, l'initiative « Pour une eau potable propre » s'attaque

aussi à l'industrie chimique. David contre Goliath, en quelque sorte.

Pourquoi viser aussi les antibiotiques ? Tout simplement parce qu'une utilisation excessive contribue au développement de bactéries résistantes aux antibiotiques, qui se retrouvent dans nos aliments comme dans l'eau potable après avoir passé par le lisier et le sol. Selon la Commission fédérale d'experts pour la sécurité biologique, de telles bactéries représentent « une des plus grandes menaces pour la santé publique en Suisse ». Un argument de poids pour agir rapidement.

Enfin, à la question « l'initiative est-elle néfaste pour notre économie ? », la réponse est très simple : non ! L'agriculture aura huit ans pour se reconvertir, les subventions non allouées permettront d'y parvenir. Les nouvelles pratiques auront peu d'incidence sur les rendements, mais devront être soutenues par la recherche, la formation et l'aide à l'investissement. À noter que les initiatives antipesticides sont saluées par les experts de l'ONU pas que pour des raisons sanitaires, mais bien parce qu'elles permettront d'investir dans une agriculture écologique. La Suisse serait pionnière.

Le 13 juin, osons dire 2 x oui pour une alimentation saine et durable en préservant le sol et l'eau !



Martine Docourt
co-présidente des Femmes*
socialistes suisses



Loi Covid-19 : un oui nécessaire

Le référendum contre la loi Covid-19 est à la fois extraordinaire et aberrant. Extraordinaire, car il démontre que notre démocratie, nos institutions et nos droits démocratiques fonctionnent même en cas de pandémie – quoi qu'en disent les pleureurs criant à la dictature sanitaire. Aberrant, car le texte n'est même plus en vigueur : cette loi d'urgence n'a cessé d'être modifiée au cours de la pandémie pour s'adapter aux circonstances.

De quoi parle-t-on ? Dans la rue, les tenants du référendum entendent nous faire voter contre les mesures « liberticides », « excessives » et disproportionnées quand ils n'affirment pas que la pandémie n'est pas plus dangereuse qu'une grippe. C'est faux. Les mesures « liberticides » – qui visent à protéger la population contre un virus qui a tué et continue de tuer massivement – sont toutes inscrites dans la loi sur les épidémies, que le peuple suisse a approuvée en septembre 2013 par 60% de oui. La base légale pour les quarantaines, fermetures et autres restrictions se trouve dans ce texte et dans la loi cantonale d'application. La loi Covid-19, elle, crée les bases légales qui manquaient pour les soutiens économiques votés au Parlement : RHT, aides d'urgence, aides à fonds perdus, soutien à la culture... Dit autrement, un NON à la loi Covid-19 ne mettrait pas fin aux restrictions sanitaires, mais uniquement aux aides économiques qui les accompagnent ! L'enjeu est de taille.

On rétorquera que le Parti socialiste répète sans arrêt que les aides sont insuffisantes. C'est vrai : les aides sont parfois indignes d'un pays aussi riche que la Suisse, le Parti socialiste s'époumone à le dire. Mais refuser la loi ne forcerait pas les chambres fédérales à augmenter les aides, au contraire ! Après un NON, ces aides cesseraient immédiatement. En effet, les courtes majorités obtenues pour les voter l'ont été après des débats sans fin et des compromis de tous les instants, dans l'urgence dictée par la situation sanitaire. Alors que l'épidémie semble faiblir enfin, il est certain que les quelques voix de droite qui ont permis de débloquer les aides manqueraient au rendez-vous. C'est aussi une question de temps. La loi Covid-19 est discutée à toutes les sessions depuis un an. Ce sont des milliers d'heures dans les commissions et en plénum. Si le peuple venait à refuser la loi, si par miracle une majorité se dessinait

pour remettre l'ouvrage sur le métier (sous forme de loi ordinaire puisqu'il ne pourrait plus y avoir de loi urgente) et si le Conseil fédéral le proposait (cela fait beaucoup de « si »), il faudrait attendre la session d'hiver 2021 au plus tôt pour avoir une nouvelle loi. Et à partir de septembre, aucune aide économique ne serait allouée, les lois urgentes refusées ne pouvant plus déployer d'effet après un an. Seules resteraient les aides cantonales et communales, très insuffisantes.

Refuser la loi Covid-19, c'est plonger dans la misère des milliers de travailleurs, d'indépendants, d'actrices et acteurs culturels, c'est créer une crise dans la crise de façon totalement irresponsable. En combattant les mesures d'accompagnement économique, les référendaires n'obtiendront pas ce qu'ils désirent – la fin des restrictions – mais risquent de plonger dans la précarité un million de bénéficiaires des aides.

Ne nous trompons pas. Nous aurions aimé des aides plus intenses, plus généreuses, touchant plus de personnes : notre planète vit sa pire crise sanitaire depuis la grippe espagnole, la pingrerie fédérale est vraiment déplacée. Mais ces aides sont mieux que rien et la politique de la terre brûlée, inadmissible. Écrivons donc un grand OUI à la loi Covid-19 sur notre bulletin de vote !



Baptiste Hurni
conseiller national



Loi fédérale sur les mesures policières contre le terrorisme

Le 13 juin, nous nous prononcerons au sujet de la nouvelle loi sur les mesures policières contre le terrorisme (MPT). Aujourd'hui, la police peut intervenir contre un individu si celui-ci a déjà commis un délit.

Le nouveau texte de loi voudrait que la police puisse lancer des mesures de prévention avant qu'une quelconque infraction ait été commise. Sur la base de soupçons, les personnes visées devraient soit se présenter régulièrement à une autorité, soit rester dans un périmètre restreint ou, en dernier recours, être assignées à résidence.

L'aspect le plus problématique du nouveau texte est son application aux mineurs. En effet, dès 12 ans, les personnes pourraient être soumises à cette nouvelle loi – dès 15 ans, pour l'assignation à domicile. Ne serait-il pas aberrant d'accepter une loi qui va à l'encontre de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant ? Ce n'est pas en appliquant des sanctions aussi lourdes de conséquences que nous garantirons une diminution de la criminalité ou du terrorisme juvénile. Nous devons favoriser une éducation inclusive, juste, et aider les jeunes dans leur processus d'intégration plutôt qu'introduire des mesures contraires aux principes de pédagogie et d'apprentissage.

Cette modification mettrait également en péril tout le travail humanitaire effectué par plusieurs organisations de la société civile lorsqu'elles se rendent dans des zones de conflits. Leur action pourrait être interprétée comme un soutien aux activités terroristes. On imagine que cela pénaliserait non seulement ceux qui participent à des activités terroristes mais également ceux qui apportent leur aide aux victimes dans certains conflits. L'interdiction de soutenir certaines organisations pourrait amener à criminaliser des activités humanitaires impartiales. En plus de diminuer la protection légale individuelle et d'ajouter des dispositifs démesurés, ce projet va également à l'encontre de nos droits humains et fondamentaux.

Le Conseil fédéral renonce à rédiger une liste des organisations qu'il considère comme prônant le terrorisme. Une liste précise permettait d'avoir au moins un accord au niveau fédéral quant aux mouvements terroristes interdits dans notre pays. Cette modification pose problème puisqu'elle crée une inégalité entre les cantons, notamment entre les juges cantonaux. Une organisation pourrait être jugée différemment selon le canton.

Nous devons pouvoir continuer à vivre dans un pays où l'on se sent en sécurité, c'est indéniable. Néanmoins, cela ne doit pas se faire au détriment des droits humains et fondamentaux, de l'éducation et d'une politique inclusive. Ce projet ouvre la porte à l'arbitraire et ne définit le terrorisme que de manière très vaste, ce qui pourrait mettre en danger des personnes qui n'auraient rien à voir avec ce type d'activité. De plus, la police se verrait confier les tâches d'ordonner et d'exécuter, c'est-à-dire qu'elle aurait la mission de déterminer quelle personne serait suspecte puis de mettre en marche sa surveillance de l'individu. Le seul cas qui requerrait encore l'accord d'un juge serait l'assignation à domicile.

Pour toutes ces raisons, il est important de refuser cette loi afin de pouvoir, dans le futur, disposer d'un projet qui respecte fondamentalement nos droits et qui ne s'applique pas de façon si arbitraire.



Zoé Nater
membre des JSN

Bilan PSN

ACTIF

Caisse
Poste CCP 20-3004-7
BCBE garantie loyer
BCN Z 0136.60.04
Cotisations sections et élus
Débiteurs assurances sociales
Charges payées d'avance

TOTAL

PASSIF

Passifs transitoires
Réserve élections
Capital
Bénéfice

TOTAL

2020

57,90
106 827,70
3 615,65
175 717,67
92 006,00
573,15
275,35
379 073,42

9 622,60
187 000,00
181 011,66
1 439,16
379 073,42

2019

11,40
87 758,29
3 617,85
80 260,37
86 726,00
4 281,50
262 655,41

4 643,75
77 000,00
179 655,16
1 356,50
262 655,41

Comptes PSN

CHARGES

Cotisations PSS
Salaires + charges sociales
Formation du personnel
Prévoyance
Locaux
Administration
Campagne de votation 1 ^{er} trimestre
Campagne de votation 2 ^e trimestre
Campagne de votation 3 ^e trimestre
Campagne de votation 4 ^e trimestre
Campagne de votation cantonale
Autre campagne
Élections communales
Élections cantonales
Élections fédérales
Frais "LE POINT"
Médias-communication
Subvention JSN + autres
Attribution réserve élections

TOTAL DES CHARGES

RECETTES

Cotisations ordinaires (adhérents sections)
Cotisations ordinaires années antérieures
Cotisations des élus
Pertes sur cotisations élus
Contribution PSS
Subvention de l'État
Dons
Abonnements "LE POINT"
Refacturations à des tiers
Boissons secrétariat
Intérêts CCP et bancaires
Prélèvement réserve élections

TOTAL DES RECETTES**RÉSULTAT**

COMPTES

55 185,00
165 162,20
0,00
0,00
15 108,60
29 036,99
1 964,65
0,00
3 762,10
2 019,65
5 409,15
5 642,10
51 028,35
0,00
0,00
19 450,95
2 963,50
3 000,00
110 000,00
469 733,24

COMPTES

111 146,00
1 569,00
240 660,60
-14 987,00
1 723,40
96 000,00
2 200,25
10 410,00
22 437,05
0
13,10
0
471 172,40 1
1 439,16

BUDGET

56 000,00
170 000,00
500,00
0,00
15 000,00
35 000,00
3 000,00
3 000,00
3 000,00
3 000,00
10 000,00
5 000,00
120 000,00
0,00
0,00
17 000,00
10 000,00
3 200,00
60 000,00
513 700,00

BUDGET

110 000,00
210 000,00
6 000,00
96 000,00
800,00
12 000,00
80 000,00
200,00
30,00
515 030,00
1 330,00

COMPTES

53 641,20
179 888,38
477,85
9261
17120,85
31473,7
1839,1
3836,3
0
0
1000
0
0
171 443,60
16 474,10
8 150,70
3 200,00
0
497 806,78

COMPTES

105 841,00
671,00
255 633,00
-1 382,00
8 066,80
96 000,00
1 000,00
10 930,00
2 266,78
120,45
16,25
20 000,00
499 163,28
1 356,50

ÉLECTION DU GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS

Trente-deux pour cent de l'électorat ont pris le soin de voter (sic).

Si vous faites partie de ces 32 %, continuez à lire, svp.

Dix-huit pour cent des électeurs ont utilisé un bulletin recensé comme sans indication de parti. Ils ont voté au moyen de listes manuscrites portant le nom des candidats qu'ils ont choisis, sans se soucier que **les lignes non remplies ne profitent pas à leur parti préféré** (celui dont les prises de position sont le plus proches d'eux et de leurs préoccupations).

Si vous faites partie de ces 18 %, continuez à lire, svp.

Rares sont probablement les listes manuscrites avec 100 noms, sans suffrage perdu. **Pourtant, la Politique de nos jours se fait encore et toujours par la force de la représentation des partis, c'est-à-dire par les suffrages donnés aux partis.**

Les candidats choisis sur ces bulletins manuscrits sont forcément le reflet de chaque individu, cela profite à ceux et celles que chacun connaît : les régions votent leurs habitants, les villes privilégient leurs citadins. Bref, je suppose que les candidats ayant une certaine notoriété sont avantagés. **Il ressort des résultats que sur ces listes, les électeurs et électrices ont privilégié les femmes.** Les élus ne seront pas forcément les anciens députés. La continuité du travail politique législatif en pâtit, avec un petit nombre d'anciens au parlement.

En son temps (c'est-à-dire avant 2021 !), le meilleur atout pour une élection au Grand Conseil était le statut de député sortant.

Si vous votez PLR ou PS (le choix n'est pas anodin !), vous vous êtes trouvé en face de 100 candidats, dont beaucoup sont des anonymes pour beaucoup d'électeurs du canton (la circonscription unique ne nous rapproche pas les uns des autres comme si le canton était un petit village).

Si vous faites partie des électeurs qui votent PLR ou PS, continuez à lire, svp.

Aucun crédit, aucune reconnaissance des partis aux anciens députés. Vous voulez élire celle-ci ou celui-là ? Il n'y a qu'à biffer 68 % des PLR et 79 % de la liste PS pour faire votre choix : jeune, genre féminin, du coin ou connu de nom et verdâtre de préférence – adieu les sortants méritants...

Une déferlante de titres grandiloquents dans l'*ArclInfo* pour le genre féminin, les jeunes et les verts, toute la presse suisse pour un « fiasco » de la démocratie (ou un nouveau défi ?).

Voter et élire, cela prend du temps.

Hansueli Weber
ancien ex-député, La Grande Béroche

P.-S. Bon début aux élues et aux élus, merci aux anciens et aux députés déboutés. Le langage utilisé est inclusif à l'ancienne.

Oui

- J'adhère au **Parti socialiste neuchâtelois**
- Je souhaite recevoir **le point.**

Nom | Prénom

Adresse

NP | Localité

Téléphone | Mobile

Courriel

Inscription à envoyer au

Parti socialiste neuchâtelois

Avenue de la Gare 3
2000 Neuchâtel

JAB
2000 Neuchâtel

LAPOSTE


le point.

PS



Agenda

1

juin 2021
20 h 15

Commission santé

13

juin 2021

Votations fédérales

17

juin 2021
19 h 30

Préparation du groupe

24

juin 2021
19 h 30

Préparation du groupe

29-30

juin 2021

Grand Conseil

30

juin 2021

Commission environnement

25

août 2021

Commission environnement

27

août 2021

Congrès du PSN

▶ Votre agenda en ligne sur
www.psn.ch